



## **VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

### **RAPPORT D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL**

sur le bilan d'ART NOUVEAU *La Chaux-de-Fonds 2005 – 2006*

(du 12 mars 2007)

### **AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères générales,  
Messieurs les Conseillers généraux,

#### **Introduction**

Durant quatre saisons, d'automne 2005 jusqu'à la fin de l'été 2006, la Ville de La Chaux-de-Fonds a fait découvrir et rayonner l'Art nouveau, l'une des richesses de son patrimoine historique. Compte tenu de l'engagement financier de la Ville et de ses partenaires, et de l'investissement dans ce projet de nombreuses personnes, et vu aussi la nature particulière des ambitions affichées, le Conseil communal a estimé utile d'informer en détail le Conseil général du bilan de cette opération, bilan d'ailleurs très positif.

#### **Rappel historique du projet**

En réponse à une motion Stähli et consorts, déposée au Conseil général le 27 juin 2000, et acceptée lors de la séance du 5 septembre 2001 sous l'appellation « *l'Art nouveau, Le Corbusier : des cartes pour l'image de la ville* », le Service d'urbanisme a déposé un projet pour organiser durant

une année une série d'événements liés à l'Art nouveau. Le but était de révéler et de mettre en valeur l'important patrimoine Art nouveau de La Chaux-de-Fonds et son développement significatif au début du XXe siècle au sein de l'Ecole d'art par les élèves de Charles L'Eplattenier sous la forme du *Style sapin*.

Un rapport du Conseil communal complétait la réponse donnée à la motion susmentionnée (*Rapport relatif à l'appui d'une demande de crédit de CHF 830'000.-- pour la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine Art nouveau en Ville de La Chaux-de-Fonds par la constitution d'une documentation, l'édition de publications, l'organisation d'un colloque, de rencontres, de conférences et d'expositions en 2005-2006*). Il a été soumis au Conseil général lors de la séance du 20 mai 2003 et accepté sans opposition.

Faisant directement suite à cette décision, une petite structure de coordination a pu être mise en place ainsi qu'un Comité de direction, puis dans un second temps un Comité de pilotage et un Comité de parrainage. Dès lors, le travail était efficacement engagé; un rapport d'information a été présenté au Conseil général lors de sa séance du 25 février 2004, et la première exposition entrant dans le cadre des manifestations Art nouveau a été vernie le 1<sup>er</sup> octobre 2005 au Musée des beaux-arts (André Evard (1876-1972), de l'Art nouveau à l'abstraction).

### **Objectifs du projet**

Le projet visait plusieurs objectifs. Le premier était évidemment de faire découvrir une partie du patrimoine chaux-de-fonnier à un public le plus large possible. Tout d'abord la population de la région et notamment les enfants, mais aussi un public suisse et des régions limitrophes qui souvent ignorent complètement l'intérêt et les richesses de notre ville, et, enfin, les amateurs et professionnels de l'art afin que le *Style sapin* soit reconnu internationalement comme une composante significative du mouvement Art nouveau.

Il était également important que le projet ait un impact médiatique dépassant les frontières régionales pour véhiculer une image positive et dynamique de La Chaux-de-Fonds. Le projet Art nouveau, comme outil de communication, devait permettre d'amorcer l'identification de La Chaux-de-Fonds non plus seulement sous un angle industriel, mais aussi historique et artistique, sachant qu'en terme de marketing urbain ces deux valeurs fondent généralement un capital de sympathie.

Plus largement, l'Art nouveau devait aussi être une amorce attractive à la découverte et la reconnaissance plus complète du patrimoine de notre ville; cette ambition se justifiait et se justifie toujours dans une

perspective à long terme dont la candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO n'est qu'une nouvelle étape (cf. rapport au Conseil général du 24 août 2005). Mais au-delà de ces objectifs « externes », le projet Art nouveau devait également être l'occasion de renforcer des collaborations entre acteurs culturels et services institutionnels, entre collectivités publiques et partenaires privés, rassemblés par un dénominateur commun : l'Art nouveau.

Il s'agissait d'aller plus loin que l'exposition « Point(s) d'eau » (cf. rapport au Conseil général du 14 novembre 2001) dans la collaboration entre les musées. Le but était d'étendre le nombre d'institutions concernées, notamment en élargissant la zone concernée à toute la région et en diversifiant les acteurs culturels. Enfin, pour être crédible et pouvoir s'inscrire positivement dans le long terme, le projet devait financièrement être parfaitement maîtrisé malgré sa complexité ; cette ambition est rapidement devenue une condition incontournable.

### **Description du projet**

Le principe appliqué a été d'une part de coordonner les activités courantes ou exceptionnelles des partenaires qui prenaient comme thématique l'Art nouveau et d'autre part de placer sous la responsabilité directe du Comité de direction, via le Bureau de coordination, la mise en place de certaines initiatives propres au projet Art nouveau. De plus, le Bureau de coordination a assuré une promotion commune la plus vaste possible à l'ensemble des manifestations. Il a soutenu financièrement, notamment par l'entremise d'une importante contribution de la Loterie romande, certains événements qui avaient pu être intégrés dans le dossier de recherche de fonds.

L'inventaire à la Prévert qui suit tente de lister les très nombreux événements qui ont composé le projet Art nouveau.

#### Événements supervisés par le Comité de direction :

- Espace culturel de la Tour OFS à Neuchâtel : ART NOUVEAU, UN AUTRE REGARD ;
- Exposition itinérante dans 13 villes suisses : L'ART NOUVEAU DANS LES VILLES SUISSES ;
- Réseau européen Art nouveau Network (Halle aux enchères) : ART NOUVEAU EN PROJET ;
- Exposition phare (Musée des beaux-arts) : MON BEAU SAPIN... L'ART NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS ;
- Plonk et ReplonK (Halle aux enchères) : POMME DE TERRE ET FER FORGE ;
- Procès historique (Salle du Conseil général) : AFFAIRE CHARLES L'ÉPLATTENIER ET CONSORTS ;
- Nuit de Saint Sylvestre (Salle Faller) : BAL 1900 ;
- Conférence du Club 44 : VICTOR HORTA, PIONNIER EUROPEEN DE L'ART NOUVEAU, par Françoise Aubry (Conservatrice du Musée Horta à Bruxelles) ;
- Colloque international (Club 44) : ART NOUVEAU ET PEDAGOGIE.

## Événements ayant bénéficié d'un soutien financier de la part du projet Art nouveau :

- Musée des beaux-arts : ANDRE EVARD (1876-1972), DE L'ART NOUVEAU A L'ABSTRACTION ;
- Musée d'histoire naturelle : LE BESTIAIRE DE LOUIS PERGAUD ET SON EPOQUE (1900-1915) ;
- Musée international d'horlogerie : L'HORLOGERIE A LA BELLE EPOQUE, DE L'ATELIER AU JARDIN ;
- Musée d'histoire : LA CARTE POSTALE EN SUISSE AU TEMPS DE L'ART NOUVEAU ;
- Musée paysan et artisanal : L'ART DECORATIF POPULAIRE : LA NATURE POUR DECOR ;
- Musée paysan et artisanal : PATCHWORK ART NOUVEAU (Club Labyrinth du Locle) ;
- Bibliothèque de la Ville : L'ART NOUVEAU ET L'AFFICHE SUISSE ;
- Neuchâtel, Jardin botanique : BOTANIQUE ET ART NOUVEAU : DE LA PLANTE VIVANTE AU DECOR D'APPARAT ;
- Salle de musique de l'Heure bleue : Concert proposé par l'Orchestre du Conservatoire neuchâtelois et des Conservatoires de Lausanne et Fribourg : CONCERT SYMPHONIQUE.

## Événements autonomes intégrés dans la programmation du projet Art nouveau :

- Ecole d'arts appliqués (Centre de Culture ABC) : SAPIN, DES BRACELETS SANS QUEUE NI TETE ;
- Ecole d'arts appliqués (Théâtre de L'heure bleue) : DEFILE DE MODE ; CAP(E) SUR L'ART NOUVEAU ;
- Ecole secondaire (Ancien stand) : EXPOSITION DE TRAVAUX D'ELEVES ;
- Théâtre de la Turlutaine : L'ASTORIA (spectacle de marionnettes) ;
- Conférence (Théâtre de L'heure bleue): CHARLES-EDOUARD JEANNERET (LE CORBUSIER) ET LE STYLE SAPIN (organisé par la Société d'histoire de l'art en Suisse) par Edmond Charrière ;
- Neuchâtel, Jardin botanique : STRUCTURES VIVANTES : L'ORNEMENT, UN SIECLE APRES L'ART NOUVEAU ;
- Neuchâtel, Jardin botanique : LE PAVILLON HIRSCH DE L'OBSERVATOIRE CANTONAL DE NEUCHÂTEL ;
- Neuchâtel, Jardin botanique : SOIREE ART NOUVEAU ;
- Conférence (Neuchâtel, Jardin botanique) : LES FLEURS DANS L'ART NOUVEAU ;
- Le Locle, Musée des beaux-arts : DE L'ART NOUVEAU AU HEIMATSTIL. L'HÔTEL DE VILLE DU LOCLE ;
- Tavannes, Centre culturel Le Royal : RENE CHAPALLAZ, ARCHITECTE DE LA TAVANNES WATCH & Co ;
- Concert proposé par Les Heures de musique (Salle de musique de l'Heure bleue) VIENNE 1900. LA SECESSION. LA MORT DE BRAHMS. UN MONDE A DECOUVRIR ;
- Concert proposé par le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds (Salle Faller) : EUROPE 1900.

Cette longue liste n'est pourtant pas exhaustive. Il convient en effet de mentionner encore l'engouement de la plupart des écoles de tous degrés, particulièrement de l'Ecole enfantine et primaire, de l'Ecole secondaire et de l'Ecole d'art. Certaines initiatives auront été spectaculaires, comme les vitraux Art nouveau dans de nombreux collèges durant la période de l'Avent, et comme les décorations du cortège des promotions ; d'autres sont restées plus confinées dans les classes.

A ces événements se sont notamment ajoutés les nombreuses visites guidées en collaboration avec Tourisme neuchâtelois, les publications et d'autres objets dérivés. Mentionnons ainsi :

- Projet Art nouveau et les éditions Somogy à Paris : collectif, *Une expérience Art nouveau, le Style sapin à La Chaux-de-Fonds* ;
- Projet Art nouveau : Jean-Bernard Vuillème, *Affaire Charles L'Eplattenier et consort* ;
- Musée des beaux-arts, catalogue de l'exposition : *André Evard (1876-1972), de l'Art nouveau à l'abstraction* ;
- Musée d'histoire naturelle : *Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque* ;
- Ville de La Chaux-de-Fonds : *calendrier 2006 consacré à l'Art nouveau* ;
- Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et Bibliothèque publique et universitaire de Genève : Jean-Charles Giroud, *L'Art nouveau et l'affiche en Suisse* ;
- Revue historique neuchâteloise n°1-2 2006 : numéro consacrée à l'Art nouveau dans le canton de Neuchâtel ;
- La Poste suisse : séries spéciales de timbres à CHF 1.— et CHF 1.80 ;
- Crémo S.A. : série d'opercules de crème consacrée à l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds ;
- Tissot S.A. : édition limitée de deux montres de poche Art nouveau (modèles originaux provenant du fonds de l'Ecole d'art)
- Musée d'histoire naturelle : série de carte-postale et calendrier 2006.

Il faut également relever quelques initiatives totalement privées comme les créations du groupe PIV (groupe spontanément formé de créateurs de la région et dont certains produits ont rencontré un succès certain comme les écharpes ou les sacs revisitant, non sans ironie, le Style sapin). De plus, le projet a permis de constituer une base de données des objets Art nouveau contenus dans les collections publiques, complétées de quelques éléments provenant de collections privées. Ce dernier point est important, car il a mis en lumière de manière scientifique la richesse du patrimoine Art nouveau en général et du Style sapin en particulier à La Chaux-de-Fonds. Objectivement notre ville peut être considérée comme un centre de création Art nouveau de valeur européenne.

Enfin, un site Internet a été créé pour l'occasion, et il devrait évoluer prochainement pour devenir permanent ([www.artnouveau.ch](http://www.artnouveau.ch)).

## **Bilan du projet**

Dresser un bilan détaillé d'un projet aussi foisonnant serait sans doute fastidieux et inutile dans le cas présent. Nous proposons donc d'étudier la question d'une manière globale sous les aspects de l'organisation, de la fréquentation, des retombées médiatiques, de la dynamique touristique, de trois éléments particuliers, du bilan financier et sous forme d'évaluation générale.

### **Bilan organisationnel**

L'organisation du projet reposait sur un Bureau de coordination, un Comité de direction, un Comité d'organisation et un Comité de parrainage.

Le *Bureau de coordination* (deux personnes) avait pour mission d'assumer l'ensemble du travail administratif, de gérer la communication, le budget

général y compris la recherche de fonds, d'organiser certains événements particuliers propres au projet Art nouveau et de coordonner les initiatives des différents partenaires. Pour ce faire, Anouk Hellmann, historienne de l'art qui avait rédigé une étude de faisabilité sur laquelle s'appuyait le Rapport au Conseil général du 20 mai 2003, a été engagée à temps partiel (50% du 1<sup>er</sup> juin 2003 au 31 mai 2004, puis 70% jusqu'au 30 novembre 2006) comme coordinatrice du projet. Quant à Jean-Daniel Jeanneret, employé de la Ville comme architecte du patrimoine, responsable de projet, il y a consacré environ 20 à 30% de son temps (augmentation du temps de travail de 10% entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2005).

C'est donc une équipe très réduite qui a géré le quotidien du projet. Cette option a eu l'avantage d'être économique et très souple, donc efficace, mais cependant fragile. De plus, il faut admettre que si toutes les tâches attribuées au Bureau de coordination ont été assumées, certaines l'ont été dans un contexte de stress important. Une dotation en personnel supplémentaire aurait notamment permis d'avoir encore une meilleure couverture médiatique et de développer d'autres projets restés en panne faute de temps, comme la question des objets dérivés par exemple. Objectivement, le Bureau de coordination aurait dû disposer d'une dotation en personnel équivalent à 3 postes. Le bilan général aurait été sans doute un peu meilleur, mais il n'est pas certain que le bilan financier eût été sensiblement amélioré malgré une probable augmentation des recettes (vente d'objets dérivés, recherches supplémentaires de sponsors, etc.).

Le *Comité de direction* a été successivement présidé par les Conseillers communaux Charles Augsburger, Claudine Stähli-Wolf et Jean-Pierre Veya. Il était en outre composé de Laurent Kurth (dès son élection au Conseil communal), d'Anouk Hellmann et de Jean-Daniel Jeanneret (Bureau de coordination), d'Hughes Wülser, délégué culturel et de Rémy Gogniat, chargé de communication. Le *Comité de direction* a été un organe stratégique et décisionnel important et efficace. Il a assumé la responsabilité générale du projet et s'est réuni depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003 à 43 reprises. Il a permis d'insérer le projet dans une démarche globale de la Ville et de profiter de synergies entre autorités et services. Sans son travail, le projet se serait sans doute retrouvé marginalisé, alors qu'au contraire, il est devenu un projet collectif. Les décisions prises collégialement par le *Comité de direction* ont également été ressenties avec une plus grande légitimité par les divers partenaires. Son travail a permis une conduite pragmatique et efficace du projet, sans tergiversation, hésitation ou perte de temps.

Le *Comité d'organisation* se voulait être un lieu d'information, d'échanges et de suggestions entre diverses institutions ou services concernés par le projet. Cette structure assez lourde (une quinzaine de personnes) n'a pas généré la dynamique particulière escomptée, mais elle a au moins permis,

dans la phase préparatoire, d'informer uniformément tous les membres. Le Bureau de coordination a ainsi bénéficié d'une collaboration efficace de la part des toutes les institutions et services représentés. Ces appuis ont été extrêmement précieux. Ils ont facilité une avance efficace du projet. Ce dynamisme a sans aucun doute influencé aussi positivement le bilan financier permettant d'éviter des pertes de temps ou des erreurs de planification et créant un climat de confiance propice aux synergies.

Le *Comité de parrainage* a heureusement bénéficié de la présidence du Conseiller fédéral Pascal Couchepin. Réunissant 15 personnalités suisses et internationales issues du monde de la politique, des arts ou de l'économie, ce Comité a offert au projet une crédibilité et des soutiens certains. Le Comité s'est réuni à deux reprises, en automne 2005 et lors du vernissage de l'exposition « Mon beau sapin... ».

#### *Les partenaires du projet*

Le projet Art nouveau s'est voulu avant tout collectif, et le rôle joué par les partenaires a été essentiel. Globalement, la collaboration entre les promoteurs du projet, le Bureau de coordination, le Comité de direction, et les partenaires institutionnels ou privés a été excellente. Certains partenaires ont travaillé même bien au-delà de ce qu'on avait souhaité, notamment les écoles (Ecoles primaire et enfantine, Ecole secondaire, Ecole d'art en particulier).

Il faut rappeler et insister sur le fait que ce projet n'était pas celui du Bureau de coordination ou du Comité de direction, mais bien un projet collectif visant à réunir autour d'un thème commun une partie de la vie publique chaux-de-fonnière et régionale. Compte tenu de la diversité des partenaires et de leur nombre, on peut considérer que cet objectif a été largement atteint. Il faut également relever que les partenaires n'ont pas seulement été institutionnels, mais aussi privés, qu'ils n'ont pas été seulement chaux-de-fonniers, mais régionaux. Cela démontre qu'en matière culturelle aussi, les mécanismes de synergies génèrent du dynamisme.

En guise de conclusion de ce bilan organisationnel, il faut souligner que malgré le nombre et la diversité des événements, aucun n'a dû être annulé ou n'a souffert de retard, tous ont été de qualité et se sont inscrits comme prévu dans la thématique. Travail donc lourd et stressant même pour bon nombre d'organisateur, et projet parfaitement mené à bien suivant les objectifs, dans les délais et, comme exposé ci-dessous, dans le respect des budgets.

#### Bilan de la fréquentation

Il est toujours hasardeux de prédire la fréquentation du public, surtout lorsque l'événement est unique et manque de similitudes avec d'autres réalisations. Suivant une extrapolation se basant sur la fréquentation des musées et celle que Nancy connut lors de l'année Art nouveau que cette ville organisa en 1999, le rapport de 2003 tablait sur une fréquentation globale d'environ 40'000 personnes. Suivant les événements, un décompte des visiteurs a pu être facilement tenu. Pour d'autre cas, il s'agit d'approximation (en italique dans le tableau).

Institution	Evénement	Fréquentation
Tour OFS	<i>Art nouveau, un autre regard</i>	552
15 villes suisses	<i>L'Art nouveau dans les villes suisses</i>	accès libre
Halle aux Enchères	<i>Art nouveau en projet</i>	318
<b>MBA (exposition phare)</b>	<b><i>Mon beau sapin...</i></b>	<b>15'392</b>
Salle du Conseil général, 5 audiences	<i>Affaire Charles L'Eplattenier et consorts</i>	600
Halle aux Enchères	<i>Pomme de terre et fer forgé</i>	1'283
Salle Faller	<i>Bal 1900</i>	100
Conférence au Club 44	<i>Françoise Aubry</i>	50
Conférence	<i>Edmond Charrière</i>	100
Conférence	<i>Catherine Baer</i>	27
Jardin botanique	<i>Soirée Art nouveau</i>	26
Marionnettes	<i>La Turlutaine</i>	52
Club 44	<i>Colloque international</i>	40
MBA	<i>André Evard, de l'Art nouveau à l'abstraction</i>	1'824
MHNC	<i>Le bestiaire de Louis Pergaud</i>	9'290
MIH	<i>L'horlogerie à la Belle époque (comprend toutes les entrées du MIH)</i>	25'859
MH	<i>La carte postale Art nouveau en Suisse</i>	2'781
MPA	<i>La nature pour décor</i>	3'088
BV	<i>L'Art nouveau et l'affiche suisse</i>	accès libre
Ancien Stand	<i>Ecole secondaire</i>	200
Jardin botanique de Neuchâtel	<i>Botanique et Art nouveau</i>	892
Salle de musique de l'Heure bleue	<i>Concert symphonique</i>	80
Ecole d'art (centre culturel ABC)	<i>Sapin, des bracelets sans queue ni tête</i>	accès libre
Musée des beaux-arts du Locle	<i>De l'Art nouveau au Heimatstil</i>	1'204
Centre culturel Le Royal, Tavannes	<i>René Chapallaz, architecte de la Tavannes Watch &amp; C°</i>	accès libre
Les Heures de musique	<i>Vienne 1900</i>	180
Ecole d'art	<i>Défilés de mode</i>	700
Ville de LCdF	<i>Visites guidées</i>	127
Tourisme neuchâtelois	<i>Visites guidées</i>	1'136
	<b>TOTAL</b>	<b>65'901</b>

Le bilan global des fréquentations dépasse les objectifs évoqués lors de la présentation du projet, ce d'autant que des événements ayant pris l'Art nouveau comme thématique ne sont pas tous énumérés ici.

L'exposition phare a eu un succès remarquable, il n'a malheureusement pas été possible de la prolonger, la durée des quatre mois ayant été un peu courte pour que l'effet du bouche-à-oreille soit pleinement efficace. Il

faut cependant remarquer que la fréquentation du MBA durant ces quatre mois aura été exceptionnelle, à la limite des capacités d'accueil. L'organisation des visites scolaires s'est révélée particulièrement délicate, puisque plus de 3'000 élèves de tous les degrés ont découvert l'exposition en l'espace de quelques semaines.

Au nombre de visiteurs accueillis doit s'ajouter les types de publics visés. Nous ne disposons pas de statistique en matière de provenance des visiteurs, mais compte tenu des impressions ressenties par le personnel d'accueil et les acteurs du tourisme, nous pouvons considérer qu'une part importante du public était extérieure à la région et provenait notamment de la Suisse alémanique. Les conséquences ont été positives en termes de nuitées ainsi que sur le chiffre d'affaire de certains établissements publics. Ces retombées sont certes difficilement chiffrables, mais assurément non négligeables.

### Bilan médiatique

Le projet comprenait dès le départ un volet médiatique important visant à une information la plus large possible au niveau régional, national et dans la presse spécialisée. Les canaux de diffusion de l'information ont été des plus divers, de l'annonce de presse au site Internet, mais aussi au travers d'initiatives plus particulières comme l'exposition itinérante dans 13 villes de Suisse, la diffusion d'opercules de crème Cremo prenant l'Art nouveau comme illustration (30 millions d'opercules...) ou l'annonce radiophonique précédant la météo en association avec les cafés La Semeuse. La création et la diffusion de deux montres de poche Art nouveau - inédites et en série limitée par Tissot S.A. — partenaire principal de l'année Art nouveau — était également un moyen d'informer un public différent. Le partenariat avec RailAway (billet CFF combiné) aura été une autre expérience intéressante en terme de communication puisque le projet était présenté sous forme d'affichettes (1'200 ex.) ou de papillons (140'000 ex.) dans les principales gares de Suisse.

Il faut avouer que tous les efforts de communication n'ont pas obtenu le même succès, mais les investissements ont globalement été efficaces. Aujourd'hui, La Chaux-de-Fonds est naturellement associée à l'Art nouveau en Suisse. Il est cependant difficile de tirer un bilan objectif et chiffré d'une campagne de communication. Plus de CHF 200'000.- ont été investis directement dans l'achat d'espaces publicitaires. En contrepartie, le projet a fait l'objet d'une centaine d'articles de presse ou mentions dans les médias télévisuels ou radiophoniques et il continue d'en générer.

Un autre enseignement sur le plan médiatique que l'on peut tirer de l'expérience Art nouveau, c'est l'importance des contacts avec les médias, le suivi des dossiers de presse, la relance auprès des rédactions, etc. Cela

prend beaucoup de temps et pour être pleinement efficace, c'est un poste à 50% durant une année qui aurait dû être dévolu uniquement aux relations publiques et médias du projet Art nouveau. Le bilan est néanmoins très positif — on n'avait jamais autant parlé positivement de La Chaux-de-Fonds — mais il aurait pu être encore meilleur, notamment auprès de la presse spécialisée, si des ressources supplémentaires avaient été engagées pour motiver certains médias.

Il est difficile de connaître exactement l'impact du site Internet [www.artnouveau.ch](http://www.artnouveau.ch), mais les statistiques de fréquentation de ce site sont excellentes (env. 70'000 accès).

### Bilan touristique

L'année Art nouveau 2005-2006 a été riche en apports touristiques pour La Chaux-de-Fonds, les Montagnes neuchâteloises et le Pays de Neuchâtel.

Cette manifestation s'est judicieusement inscrite dans la stratégie touristique de la ville (architecture/culture, sport et nature) et dans le cadre de la route thématique de Suisse Tourisme « Art et Architecture », dont la ville est une des huit étapes principales. Cette complémentarité a permis une visibilité très importante en Suisse et à l'étranger.

Visibilité médiatique, tout d'abord, car beaucoup de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle se sont intéressés à cette région sous l'angle de l'Art nouveau. Leurs interventions ont toujours été suivies de demandes de documentation ou de demandes de réservation.

En ce qui concerne les marchés touristiques traditionnels, la Suisse alémanique a parfaitement tenu son rang et les visiteurs étaient intéressés à découvrir cette facette de La Chaux-de-Fonds. Quant aux visiteurs en provenance de Suisse romande, l'Art nouveau leur a permis de découvrir une ville, dont beaucoup n'imaginaient pas y trouver de tels trésors. Ils ont promis d'y revenir !

Le bureau d'accueil de La Chaux-de-Fonds a enregistré une fréquentation en hausse de 8,5% de juin à septembre. En août et septembre la hausse a même été de 42.7% pour les hôtes de Suisse alémanique et de 65,9% pour ceux de Suisse romande par rapport à 2005.

Les visites guidées à l'horaire du samedi matin ont rencontré un franc succès. Plus de 1'100 participants ont découvert ou redécouvert avec beaucoup d'intérêts le Crématoire, les cages d'escaliers, les vitraux et autres particularités architecturales. Les visites guidées du samedi vont être reconduites et réaménagées en 2007. Ce produit a bénéficié d'une

excellente collaboration entre le Bureau de coordination Art nouveau, les TRN et Tourisme neuchâtelois.

A côté de cela, les visites pour groupes, sur réservation, ont été en forte hausse. De 44 groupes en 2005, elles ont passé à 90 groupes en 2006.

Quant aux brochures touristiques, le plan de ville, dans son édition 2006, a été complété par le symbole « Art nouveau – Style sapin » sur tous les lieux proposant une curiosité. La brochure « La Chaux-de-Fonds / Le Locle à pied » permet également aux visiteurs individuels de découvrir La Chaux-de-Fonds et certaines curiosités Art nouveau.

Pour terminer, les nuitées hôtelières en ville de La Chaux-de-Fonds ont augmenté de plus de 4% sur l'année. Si cela est dû en partie à la bonne tenue de l'économie, l'attrait touristique grandissant de La Chaux-de-Fonds n'y est pas pour rien.

L'année Art nouveau a donc permis une formidable collaboration entre services, institutions et autres partenaires. Il est très important de maintenir cet élan et surtout de ne pas laisser tomber dans l'oubli cette magnifique année et tout ce qu'elle a apporté en termes de notoriété. En effet, même si les beautés architecturales vont rester, il est important de les lier à des événements pour faire rayonner la ville et attirer des visiteurs.

### Bilan financier

L'élaboration du plan financier d'un tel projet constitue un exercice délicat par le nombre important de partenaires, par l'absence de comparaison possible et par le nombre d'éléments difficilement prévisibles. Cependant, durant toute l'évolution du projet, évolution importante depuis le premier rapport de 2003, le souci tant du Comité de direction que du Bureau de coordination aura été d'assurer l'équilibre financier.

Cet objectif n'a pu être atteint qu'au prix d'un effort constant et important de recherche de subventions et de sponsors ainsi que de parcimonie dans les dépenses. Pour ce, il aura fallu joindre l'acte à la parole en multipliant les contacts personnels, en allant, enthousiaste, convaincre nombre d'interlocuteurs de l'intérêt de l'Art nouveau. Mais il aura aussi fallu couper court à certains projets trop dispendieux. Au vu du bilan financier positif, on pourrait être tenté de regretter rétrospectivement une certaine retenue dans quelques projets, retenue imposée par un souci d'économie. En effet, sans doute aurions-nous pu encore mieux faire en terme de communication, en aménagements d'accueil, etc., mais il faut rappeler que le Bureau de coordination s'est retrouvé aux limites extrêmes de ses

ressources en temps : quelques 600 heures supplémentaires ont dû être consenties.

Le résultat positif du bilan financier s'explique globalement par deux facteurs. D'une part, la maîtrise des dépenses a permis au budget d'être respecté (certaines dépenses ont même été légèrement inférieures à celles escomptées), et d'autre part le projet a bénéficié de soutiens financiers plus importants que prévus malgré un résultat des recettes un peu décevant, mais qu'il convient de relativiser.

Si des contributions dépassant le budget de 2003 ont pu être acquises, c'est grâce à la pugnacité du Bureau de coordination. Il faut relever que le Canton de Neuchâtel a fait preuve d'une réelle générosité, même si elle se justifiait au vu d'autres contributions engagées dans d'autres projets – ce ne serait probablement plus d'actualité aujourd'hui. La Confédération a également apporté une contribution importante et non habituelle dans notre région. Il faut encore relever l'importante contribution de la Loterie romande, sans l'appui de laquelle le projet Art nouveau n'aurait sans doute pas pu être réalisé. Cet appui a été rendu possible grâce à la Fondation pour le Patrimoine. En effet, la contribution de la Loterie romande a été intégralement versée en faveur de la concrétisation des événements et n'a pas été utilisée pour financer les coûts d'organisation, de promotion et de coordination.

L'apport des partenaires issus du secteur privé est également significatif, notamment avec l'engagement comme partenaire principal de Tissot S.A. et pour le livre de Girard-Perregaux. Il ne s'est pas systématiquement agi de contributions financières directes, mais souvent de collaborations fructueuses qu'il ne serait pas pertinent de chiffrer. De tels partenariats demandent beaucoup d'investissement en temps, beaucoup de sensibilité, de persévérance et de relations personnelles, mais ces partenariats se sont révélés rentables tant en termes financiers que d'image. Il y a là clairement, pour nos institutions culturelles, une voie qui mériterait d'être mieux explorée, même si elle peut s'avérer astreignante au départ. De plus, l'expérience démontre qu'en agissant de la sorte, même s'il faut admettre quelques concessions, ce n'est pas vendre l'âme de la culture au diable que de proposer à l'industrie d'y accorder son appui.

<b>Plan financier :</b>	<b>Rapport 2003</b>	<b>Bilan 2006</b>
<b>Coûts estimés de l'organisation générale</b>		
- coordination et accueil (frais en personnel et matériel)	250'000.--	328'885.--
- communication (graphisme, réalisation, publicité)	520'000.--	333'209.--
- colloque international, conférences, événements	45'000.--	22'209.--
- exposition phare	600'000.--	504'563.--
- expositions des institutions partenaires	80'000.--	172'576.--

- publications	150'000.--	97'443.--
- traductions	25'000.--	2'573.--
- divers et imprévus	40'000.--	44'789.--
<b>total</b>	<b>1'710'000.--</b>	<b>1'506'247.--</b>

<b>Recettes estimées (basées sur 40'000 visiteurs)</b>		
- subventions	200'000.--	350'000.--
- billetterie	200'000.--	95'999.--
- sponsors	400'000.--	512'500.--
- publications	70'000.--	30'891.--
- visites guidées	10'000.--	2'508.--
<b>total</b>	<b>880'000.--</b>	<b>991'898.--</b>

<b>Contribution communale</b>	<b>830'000.--</b>	<b>514'349.--</b>
-------------------------------	-------------------	-------------------

Le bilan financier (état au 8 mars 2007) se solde donc avec une économie d'un peu plus de CHF 300'000.--, soit plus de 35%, par rapport au crédit demandé au Conseil général en 2003. Ce bilan est donc très positif. Nous souhaitons cependant garder ce crédit ouvert encore quelques mois afin de régler les rares factures qui devraient encore arriver. Les montants en jeu sont de l'ordre d'environ CHF 10'000.-- et ne modifieront donc pas significativement le bilan général très positif.

Il est difficile d'estimer les retombées du projet Art nouveau en termes financiers privés (nuitées, repas, vente de livres ou d'objets en rapport avec l'Art nouveau, etc.). Mais ce bilan-ci a été positif, voire très positif aux dires de certains restaurateurs-hôteliers ou d'après les statistiques de l'Office du tourisme qui indiquaient une progression de 30% environ des demandes d'information.

De plus, le bilan se contente d'analyser les recettes directement perçues par le projet Art nouveau, mais il faudrait y ajouter les billets individuels vendus par les institutions, les commissions perçues par celles-ci pour la vente des « PASS » et des ouvrages, etc. Cela est particulièrement vrai pour le Musée des beaux arts dont la fréquentation a passé de 6'389 entrées en 2004, à 10'220 en 2005 et 17'588 en 2006, le produit des entrées évoluant dans le même temps de CHF 11'873.--, puis CHF 35'647.-- et enfin CHF 94'000.-- (CHF 135'071.-- de recettes brutes moins CHF 41'000.-- de part reversée sur le compte Art nouveau). L'évolution des montants est certes liée à l'augmentation de la fréquentation, mais également aux modifications des tarifs d'entrée. L'effet du projet Art nouveau doit donc être nuancé. Une évolution positive similaire, mais moindre, a également été observée au Musée d'histoire notamment. En revanche, une analyse détaillée a démontré que le MIH n'avait pas bénéficié significativement de l'Art nouveau même si son bilan global pour 2006 est meilleur que l'année précédente.

Le nombre de « PASS » vendus (944 ex.) a été quelque peu décevant, les visiteurs ayant souvent opté pour des entrées simples. Défaut d'information et de promotion des « PASS » ? Prix légèrement trop élevé ? Toujours est-il que c'est également la traduction d'un réflexe du public qui peine à intégrer la notion de multisite. Il est difficile et hasardeux de savoir si les quelques dizaines de mètres qui séparent le MBA du MIH ou du MH et de la Halle aux enchères ont fait barrière ou si c'est la différence d'identité des lieux. Quoi qu'il en soit, une réflexion est en cours visant à renforcer l'image et l'attractivité des musées, ainsi qu'à rationaliser leur fonctionnement.

### Bilan de l'exposition « Mon beau sapin... »

L'exposition « Mon beau sapin... l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds » aura été l'élément phare du projet Art nouveau avec l'édition du livre de référence « Une expérience Art nouveau, le Style sapin à La Chaux-de-Fonds ».

Cette exposition a révélé un patrimoine riche et important, démontrant, à ceux qui pouvaient encore en douter, que le Style sapin est une composante importante de l'Art nouveau. Ceci est d'autant plus remarquable que la plupart des objets exposés provenaient de La Chaux-de-Fonds et qu'il n'a fallu recourir que marginalement à des prêts externes (environ 15% des objets).

L'exposition phare a été placée sous la responsabilité d'un collège de commissaires, ce qui était une première, soit les conservateurs du MBA, MIH, MH, le directeur de la BV, la bibliothécaire de l'Ecole d'art et l'architecte du patrimoine, avec l'appui de la chargée de projet et d'un historien de l'art expressément dévolu à cette tâche. La scénographie a été confiée à l'atelier zurichois Holzer & Kobler Architekturen après un concours d'idées. Ce choix a reposé sur l'originalité de l'idée scénographique proposée et sur la fiabilité de la proposition émise. La scénographie finalement réalisée a été à la hauteur des espoirs suscités par le concours d'idées. Elle a été saluée largement comme ayant été audacieuse et de haute qualité, faisant même l'objet d'un article dans la revue d'architecture *Archithese*. La parfaite maîtrise des coûts a démontré le professionnalisme du bureau mandaté et conforté la justesse de ce choix.

La fréquentation a établi un nouveau record pour le MBA puisqu'en l'espace de quatre mois, 15'392 visiteurs ont vu l'exposition « Mon beau sapin... » dont environ 3'000 élèves. Il est utile de rappeler que l'encaissement de CHF 2.-- par élève visitant l'exposition avait soulevé quelques questions. Le détail des comptes démontre que les frais

supplémentaires liés à l'accueil des classes (engagement de guides, heures supplémentaires de présence des gardiens), soit CHF 6'863.--, ont été presque couverts par la modeste contribution demandée dont le total s'élève à CHF 6'700.--. Il faut également relever que l'organisation des visites scolaires a nécessité un temps important de la part du Bureau de coordination, des directions scolaires et du personnel du MBA.

### Bilan du livre « Une expérience Art nouveau, le Style sapin à La Chaux-de-Fonds »

L'objectif de départ était clair: éditer un livre diffusé le plus largement possible afin de faire connaître le Style sapin. Le bilan financier s'avère conforme aux prévisions, la diffusion aura été excellente dans la région (1'000 exemplaires écoulés durant l'été 2006 par les institutions culturelles, environ 400 par un libraire de la place, plus de 1'500 par l'intermédiaire de l'éditeur).

Ainsi avons-nous trouvé pour la première fois un livre traitant de La Chaux-de-Fonds dans les librairies de toute la Suisse romande, mais aussi en France et notamment à Paris. Face à la rupture de stock, la Ville a acquis 200 exemplaires supplémentaires pour répondre à la demande à venir.

L'exercice a donc démontré qu'il était possible d'éditer un livre concernant l'histoire de La Chaux-de-Fonds, de bénéficier pour lui d'une large diffusion et d'en faire un succès de librairie. Il faut cependant le souligner : la maîtrise du coût de cet ouvrage (CHF 69'996.--), tient en grande partie à la générosité des auteurs qui y ont travaillé bénévolement, au partenariat de l'entreprise Girard-Perregaux, et au soutien de la Loterie romande et de la Confédération. Pour le projet Art nouveau, les recettes de la vente du livre ont été de CHF 27'183.--, mais il faut préciser qu'environ 350 exemplaires ont été offerts à divers titres, permettant une bonne promotion du Style sapin. Le partenariat avec un éditeur parisien de renommée internationale aura également été un élément très favorable. Cette expérience pourrait être reconduite avec d'autres thèmes.

### Bilan du « procès » et des visites de la ville

L'idée d'organiser un procès fictif retraçant l'aventure et la fin du Cours supérieur d'art et de décoration a remporté un très vif succès. Il faut ici remercier les chevilles ouvrières de cette relecture originale de l'histoire qui ont œuvré bénévolement: M. Raymond Spira, ancien juge fédéral, président de ce « tribunal », Mmes Catherine Corthésy et Anouk Hellmann, ses assesseurs, M. Francis Stähli, avocat de la défense et M.

Thierry Béguin, ancien procureur général, défenseur de l'accusation. Le procès « L'affaire L'Eplattenier et consorts » a été assidûment suivi par un public passionné de plus de cent personnes pour chacune des 5 audiences. Il a également été un bon moyen pour faire résonner médiatiquement l'Art nouveau et le nom de La Chaux-de-Fonds dans le journal local d'abord, grâce aux excellents articles de Jean-Bernard Vuillème, et bien au-delà de notre canton. Pour les Chaux-de-Fonniers il aura aussi représenté un moyen inédit de (re)découvrir un pan de l'histoire locale.

Les habitants de la région, voire de Suisse romande et de Suisse allemande auront également été nombreux à suivre les visites du samedi matin organisées par Tourisme neuchâtelois. Et les Chaux-de-Fonniers eux-mêmes n'ont pas été peu étonnés de voir tous ces groupes de visiteurs arrêtés devant des immeubles, le nez en l'air et les yeux rivés sur des particularités architecturales.

Ces deux exemples, mais nous aurions pu en citer d'autres, démontrent l'intérêt de la population pour l'histoire de sa ville et pour son patrimoine. C'est un témoignage enthousiaste qui doit encourager notre ville à mettre son patrimoine encore davantage en valeur.

### Bilan général

Le bilan général ne peut s'appuyer uniquement sur des données factuelles. Il doit englober aussi l'impact des quatre saisons Art nouveau en termes d'image et de capital sympathie. La Chaux-de-Fonds s'est découverte aux yeux de ses habitants et des Suisses sous un aspect positif. Une certaine fierté s'est fait sentir chez nombre de Chaux-de-Fonniers qui en ont profité pour faire visiter leur ville à leurs connaissances. Beaucoup de visiteurs sont repartis avec un sentiment plus positif sur notre ville, sentiment qui contribuera à modifier l'image générale de La Chaux-de-Fonds. L'effet n'est donc pas seulement immédiat, mais se déploiera encore à moyen terme.

Cette dynamique a aussi permis d'évoquer Le Corbusier et le patrimoine horloger qui seront de prochains sujets de communication positive, notamment par les candidatures à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans cette optique, l'année Art nouveau s'inscrit parfaitement dans la volonté politique déjà exprimée, notamment dans le programme de législature, de renforcer l'image de notre ville et donc son attractivité au travers du triptyque « industrie », « patrimoine » et « environnement ».

### **Mise en valeur du patrimoine Art nouveau**

ART NOUVEAU 2005-2006 se voulait un projet ambitieux, mais limité dans le temps, d'où ce rapport qui en tire le bilan. Toutefois, le patrimoine Art nouveau de notre ville mérite une mise en valeur durable qui nécessite quelques investissements.

Il est apparu plus cohérent de bien distinguer, sur le plan financier, d'une part le crédit accepté par le Conseil général en 2003, même si celui-ci n'a pas été totalement utilisé, et d'autre part une politique de valorisation de l'Art nouveau à moyen terme.

ART NOUVEAU 2005-2006 a été fondamental et a posé des jalons importants pour faire de La Chaux-de-Fonds une ville historique reconnue comme telle. Il faut continuer, conforter ce statut. L'activité de la Fondation pour le patrimoine et la candidature de La Chaux-de-Fonds / Le Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO sont autant d'éléments en faveur d'une meilleure reconnaissance de notre ville. D'autres dynamiques, notamment celle des musées, devraient s'y joindre. Mais il est nécessaire de consolider encore l'image du Style sapin. Le Musée des beaux-arts consacre désormais une salle à l'Art nouveau, c'est un premier pas.

### *Les réseaux internationaux*

La Ville de La Chaux-de-Fonds participe activement au *Réseau européen des villes Art nouveau (Art nouveau Network)*. Non seulement nous avons été admis dans cette structure issue de la Communauté européenne, bien que nous soyons suisses, mais nous en avons obtenu la vice-présidence aux côtés de Glasgow, alors que la présidence est assumée par Barcelone. D'autre part, la Ville de La Chaux-de-Fonds a également intégré la *Route européenne de l'Art nouveau* et le comité de cette organisation internationale qui vise la promotion de l'Art nouveau dans toute l'Europe.

Ces réseaux européens donnent à notre ville l'occasion d'exister sur la scène internationale de l'Art nouveau et d'être reconnue, mais ils nous permettent également de nouer des liens intéressants dans l'optique de notre candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO. Deux exemples récents démontrent d'ailleurs l'intérêt de participer à de telles structures internationales. Ainsi, le *Réseau Art nouveau Network* a publié un livret pédagogique (« *Livre de la nuit, les créatures de rêve et de cauchemar dans l'Art nouveau* ») dans lequel figure La Chaux-de-Fonds au même titre que les autres villes. Nous avons profité de l'impression de 10'000 exemplaires par Bruxelles pour en commander 500 supplémentaires qui seront mis à disposition des enseignants de la ville. Seul le coût de l'impression des exemplaires supplémentaires a été à notre charge, soit

CHF 160.--. Dans le même ordre d'idée, la *Route de l'Art nouveau* a édité une importante publication richement illustrée dans laquelle La Chaux-de-Fonds figure en bonne place. Publié en catalan, en anglais et très bientôt en français, ce livre inscrit ainsi notre ville sur une large échelle du mouvement Art nouveau et ceci sans engagement financier de notre part. Les dépenses liées à la présence de La Chaux-de-Fonds dans ces deux organisations internationales, estimées à quelques milliers de francs par an seulement, seront désormais inscrites dans le budget ordinaire dédié au patrimoine.

### *Autres projets*

Outre le renforcement de La Chaux-de-Fonds au sein des institutions européennes susmentionnées, nous réfléchissons à mettre en place en ville une signalétique identifiant les éléments Art nouveau accompagnée d'un guide gratuit reprenant le concept de la brochure éditée par Tourisme neuchâtelois « La Chaux-de-Fonds à pied ». Cette opération doit encore être affinée et intégrée à une volonté de mettre le patrimoine plus largement en valeur, notamment le patrimoine horloger, en vue de la candidature UNESCO. Une première estimation des coûts aboutit à un investissement d'environ CHF 40'000.--.

Il nous semble également important de pérenniser le site Internet [www.artnouveau.ch](http://www.artnouveau.ch), ce qui ne devrait pas occasionner de frais extraordinaires. De plus, nous envisageons l'édition d'un DVD qui reprendra les grands moments du procès fictif (expérience inédite et très originale) et qui contiendra également les données fondamentales relatives au Style sapin afin d'en faire un outil documentaire et pédagogique. Ce projet n'est pas encore finalisé, mais devrait représenter un coût d'environ CHF 20'000.--.

Enfin, il faut considérer que l'aménagement d'une salle Art nouveau au Musée des beaux-arts participe au même processus. L'investissement nécessaire a fait l'objet, fin 2006, d'un crédit selon l'article 95 du règlement général de CHF 42'000.--. Les projets susmentionnés feront l'objet d'une démarche similaire s'ils interviennent en 2007 et seront inscrits au budget des crédits spéciaux pour les exercices suivants.

Cette liste n'est pas définitive. L'Art nouveau est un élément important de notre patrimoine et doit donc occuper à moyen terme une position importante, comme Le Corbusier ou le passé horloger dans la politique de mise en valeur du patrimoine de La Chaux-de-Fonds. Cela s'inscrit dans la volonté politique clairement exprimée par le Conseil communal dans les objectifs qu'il s'est assignés dans le programme de législature.

### **Classement de motions**

Nous considérons que les motions suivantes trouvent suffisamment d'éléments de réponse dans le présent rapport ou dans les enseignements de l'expérience ART NOUVEAU 2005-2006 pour que le Conseil général accepte de les classer.

Motion déposée le 27 juin 2000 et acceptée le 5 septembre 2001.

**L'Art nouveau, Le Corbusier: des cartes pour l'image de la ville**

*Les villes qui ont donné le jour à des personnalités d'envergure dans des domaines comme la politique, la science ou la culture, font fréquemment référence à ces figures dans leur image de marque.*

*Au début du XXe siècle, La Chaux-de-Fonds était la capitale de l'Art nouveau en Suisse. Ce mouvement avait pour centre l'Ecole d'Art et l'enseignement de Charles L'Eplattenier dont l'élève le plus célèbre fut Charles-Edouard Jeanneret, le futur Le Corbusier. Jusqu'à l'âge de trente ans, celui-ci eut chez nous une activité diversifiée (construction de villas, décoration d'appartements, création de mobilier), tout en voyageant dans les centres artistiques européens pour élargir sa formation.*

*Si les villas construites par Jeanneret sont en mains privées avec des accès publics possibles pour la Villa Turque et, à moyen terme, pour la Maison blanche, la Ville est propriétaire de la seule oeuvre d'art total conçue par L'Eplattenier et ses élèves: le Crématoire. Ce dernier est avec la Maison blanche et le Théâtre l'un des trois monuments historiques classés d'importance nationale par la Confédération.*

*Les collections de trois institutions publiques: la Bibliothèque (fonds Le Corbusier), le Musée des Beaux-Arts (mobilier, peinture, tapisserie et sculpture) et le petit musée de l'Ecole d'Art documentent les autres facettes de la personnalité de Jeanneret et son milieu formateur. Ces fonds pourraient être enrichis à l'avenir par les objets et documents en mains de propriétaires privés, sensibles à un intérêt des autorités locales pour cette période.*

*Alors que de nombreuses villes européennes ont remarquablement su utiliser leur rôle de centres nationaux de l'Art nouveau (Glasgow, Bruxelles, Nancy, Vienne), La Chaux-de-Fonds n'a jusqu'à maintenant que peu entrepris dans ce domaine. L'intérêt actuel manifesté pour cet aspect de l'histoire de la ville par des spécialistes suisses et européens ne devrait pas laisser les autorités sans projet dans ce domaine.*

*Le Conseil communal est prié d'étudier par quels moyens notre ville pourrait mettre davantage en valeur son patrimoine du début du siècle et attacher plus intimement son nom à celui de Le Corbusier. En jouant ces cartes maîtresses, elle bénéficierait pour son image de l'aura de ce courant et de cet homme qui marquèrent le XXe siècle.*

*Dans la même perspective, nous souhaiterions que l'idée suggérée dans l'une des études de l'IRER, à savoir la création d'un centre de design, qui présenterait les objets produits aujourd'hui dans notre région, sous leurs aspects techniques, industriel et esthétique, soit analysée afin que la mise en valeur de notre passé s'associe à celle de notre présent et, finalement, de notre avenir.*

*Signée: Francis STÄHLI, Philippe LAGGER, Pierre-Alain THIEBAUD, Philippe ERARD, Patrick HERRMANN, Henri VON KAENEL, Gabrielle WURGLER, Jean-Pierre VEYA*

Motion déposée le 29 janvier 2001 et acceptée le 12 mars 2002.

**La Chaux-de-Fonds, ville touristique?**

*Il nous semble que l'attrait touristique de notre ville et de la région n'est pas actuellement suffisamment exploité et qu'il serait aisément possible de favoriser ce pan de l'économie et ainsi d'améliorer les places de travail et d'étoffer l'offre et la qualité de l'hôtellerie et le secteur para-hôtelier.*

*Le groupe radical demande au Conseil communal d'étudier la possibilité et la mise en place de structures pour favoriser le tourisme dans notre ville.*

*Signée : Sylvia MOREL, Dominique STOCCO, Philippe LAENG, Nicolas ROHRBACH*

## **Conclusion**

Le projet ART NOUVEAU 2005-2006 aura été un succès, tant en termes d'organisation, de communication que de maîtrise financière. La Ville de La Chaux-de-Fonds s'en trouve mieux considérée. Elle est devenue un centre incontesté de l'Art nouveau. Il convient de poursuivre cet effort avec quelques mesures pérennes. Les quatre saisons Art nouveau auront également été un projet riche en enseignements qu'il serait dommage de ne pas exploiter.

ART NOUVEAU 2005-2006 ne doit pas être considéré comme un acte isolé, car il s'est inscrit dans une politique à long terme de mise en valeur du riche patrimoine de notre ville, mise en valeur qui passe par la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment, mais aussi par une politique mieux coordonnée des musées et de la protection du patrimoine. Ce projet aura également démontré qu'être ambitieux peut s'avérer positif et productif.

Si 2005-2006 aura été une période faste pour le patrimoine de notre ville, si la perspective de la candidature au patrimoine mondial est une nouvelle opportunité de révéler ses richesses et de mieux la faire connaître, nous ne devons pas nous arrêter là. Pour être efficace, une telle dynamique de marketing urbain doit reposer sur des actions répétées à moyen terme. Le Corbusier devrait être un prochain atout à jouer, mais nous ne pourrions pas nous en contenter. Nous avons encore heureusement beaucoup d'autres cartes dans notre jeu, comme le patrimoine naturel (pensons à ses avantages pour chacun en matière de sports doux en hiver comme en été), la richesse de créations culturelles (pensons à l'impact de la musique contemporaine) et certainement aussi le patrimoine industriel (les microtechniques et la nanotechnologie pourraient encore nous révéler bien des surprises attractives pour notre région). Notre passé est une chance pour notre avenir.

En vous remerciant, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, de l'intérêt porté à cet aspect de notre politique communale, nous vous prions de bien vouloir prendre acte du présent Rapport et de classer les deux motions susmentionnées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président:  
Pierre Hainard

Le Chancelier:  
Sylvain Jaquenoud

**Annexe :**

## Remerciements

- Tissot SA (partenaire principal)
- Club 44
- Comité de parrainage Art nouveau 2005-2006
- Commission d'animation et de gestion de projets des Montagnes neuchâteloise (CAPMN)
- Commission suisse pour l'UNESCO
- Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds
- Cremo SA
- Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds
- Ecoles enfantine, primaire et secondaire de La Chaux-de-Fonds
- Ernst Göhner Stiftung
- Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP)
- Fondation pour le patrimoine de La Chaux-de-Fonds
- Girard-Perregaux SA
- La Poste Suisse (Timbres-poste et philatélie)
- Les Cafés La Semeuse
- L'Impartial
- Loterie romande
- Mauler & Cie SA
- Office fédéral de la culture
- République et Canton de Neuchâtel
- Réseau Art nouveau Network
- Stanley Thomas Johnson Foundation
- Tourisme neuchâtelois
- UBS SA
- Ville de La Chaux-de-Fonds
- Ville du Locle
- Ville de Neuchâtel
- Walo Bertschinger SA

Ainsi qu'à tous les prêteurs d'objets et à toutes les personnes non mentionnées dans ce rapport qui ont peu ou prou contribué au succès des quatre saisons Art nouveau 2005-2006.